



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 133 947 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
19.09.2001 Bulletin 2001/38

(51) Int Cl.7: **A47K 13/22**

(21) Numéro de dépôt: **01460004.3**

(22) Date de dépôt: **18.01.2001**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **Michel, Alain**
35230 Noyal Chatillon Sur Seiche (FR)

(72) Inventeur: **Michel, Alain**
35230 Noyal Chatillon Sur Seiche (FR)

(30) Priorité: **20.01.2000 FR 0000727**

(54) **Dispositif hygiénique permettant de disposer du papier toilette ordinaire (en rouleau) sur un abattant ou lunette de toilette**

(57) Dispositif hygiénique permettant de disposer du papier toilette ordinaire (en rouleau) sur un abattant ou lunette de toilette.

L'invention concerne un dispositif accessoire ou monté d'origine sur les abattants (lunettes) de cuvette de toilette assurant la propreté et l'hygiène à l'utilisateur. Le dispositif selon l'invention utilise du papier ordinaire en rouleau économique et courant et permet de dispo-

ser le papier aisément sur l'abattant. De plus, il peut être le distributeur unique de papier dans les toilettes.

Il est constitué d'un distributeur (1) de papier hygiénique en rouleau, fixé sur un côté de l'abattant ou de la cuvette, qui permet de recouvrir le pourtour de cet abattant de papier grâce à des passants en forme d'équerres (2 et 3).

Le dispositif est particulièrement destiné aux toilettes de collectivités.

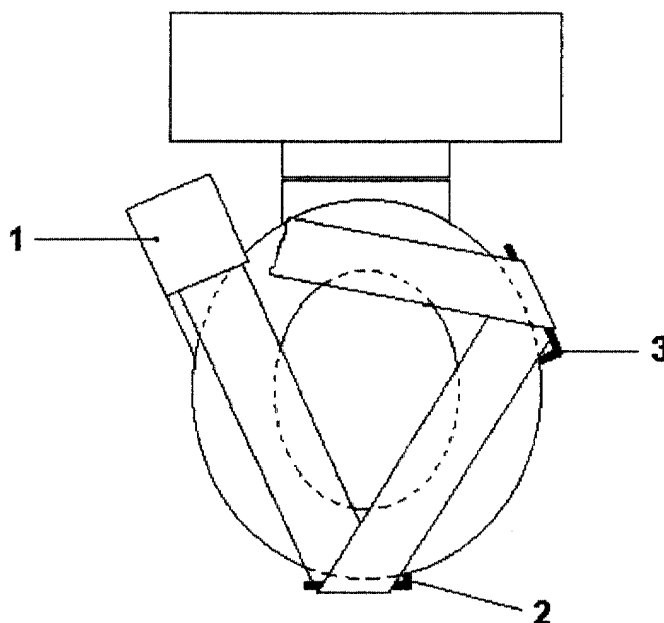


FIG. 1
(Vue de dessus)

EP 1 133 947 A1

Description

[0001] L'invention concerne un dispositif pour disposer du papier hygiénique en rouleau, autour d'un abattant ou lunette de toilette pour une protection hygiénique de l'utilisateur,

[0002] De nombreuses personnes mettent elles-mêmes du papier sur la cuvette, ce qui n'est pas très facile ni pratique. D'autres systèmes assurent cette protection mais nécessitent des papiers de formes spéciales ou des dispositifs mécaniques ou électriques plus onéreux.

[0003] Le dispositif selon l'invention utilise du papier ordinaire en rouleau économique et courant et permet de disposer le papier aisément sur la lunette. De plus, il peut être le distributeur de papier unique dans les toilettes, ce qui fait un seul appareil à approvisionner en papier.

[0004] Le dispositif comporte selon une première caractéristique un réceptacle de rouleau de papier fixé sur le côté de l'abattant ou de la cuvette. Ce réceptacle est positionné en biais par rapport à l'axe médian de l'abattant, ce qui permet de tirer le papier vers l'avant et au centre et de le glisser sous un passant constitué d'une équerre puis de le tirer vers l'autre côté pour le glisser sous un autre passant, également constitué d'une équerre, et de le ramener vers le réceptacle. La lunette de toilette se trouve ainsi recouverte par une bande de papier formant un triangle préservant l'utilisateur.

[0005] Les dessins annexés illustrent l'invention :

[0006] La figure 1 représente le dispositif de l'invention

[0007] vu de dessus avec le papier hygiénique disposé comme expliqué précédemment.

[0008] La figure 2 représente le dispositif vu du côté comportant le réceptacle à rouleau de papier.

[0009] La figure 3 représente le dispositif avant utilisation, vu de dessus.

[0010] En référence à ces dessins, le dispositif comporte un réceptacle (1) à rouleau de papier protégé des projections humides par un capot(4). Ce capot est surélevé par rapport à la lunette pour permettre la saisie du papier et fait également office de coupe-papier après utilisation. Il comporte également une équerre(2) fixée à l'avant de l'abattant et une autre (3) fixée en biais sur le côté opposé au réceptacle de papier. Ces deux équerres sont 3 à 4 cm plus longues que la largeur du papier standard et peuvent être de section arrondie pour un meilleur glissement du papier. Lorsqu'on relève l'abattant, un ressort (5) maintient le papier pour éviter qu'il retombe dans le réceptacle.

[0011] Selon les modes de réalisation, le réceptacle distributeur de papier et les passants en équerre peuvent être intégrés d'origine à l'abattant ou bien fournis en accessoires à fixer aux abattants ou aux cuvettes.

[0012] Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux toilettes publiques (restaurants, hôtels, collectivités,...).

Revendications

1. Dispositif hygiénique pour abattant ou lunette de toilette caractérisé en ce qu'il comporte un réceptacle de papier hygiénique ordinaire en rouleau (1) fixé sur un côté de l'abattant ou un côté de la cuvette, et des passants en forme d'équerres (2 et 3), fixés à l'abattant, permettant à l'utilisateur de disposer le papier sur le pourtour de l'abattant en le tirant et en le glissant sous les passants.
2. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'un passant(2) est fixé à l'avant de l'abattant.
3. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'un passant (3) est fixé en biais sur l'abattant du côté opposé au réceptacle de papier.
4. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le réceptacle de papier est protégé des projections humides par un capot(4).
5. Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le réceptacle comporte un ressort(5) maintenant le papier lorsqu'on relève l'abattant.

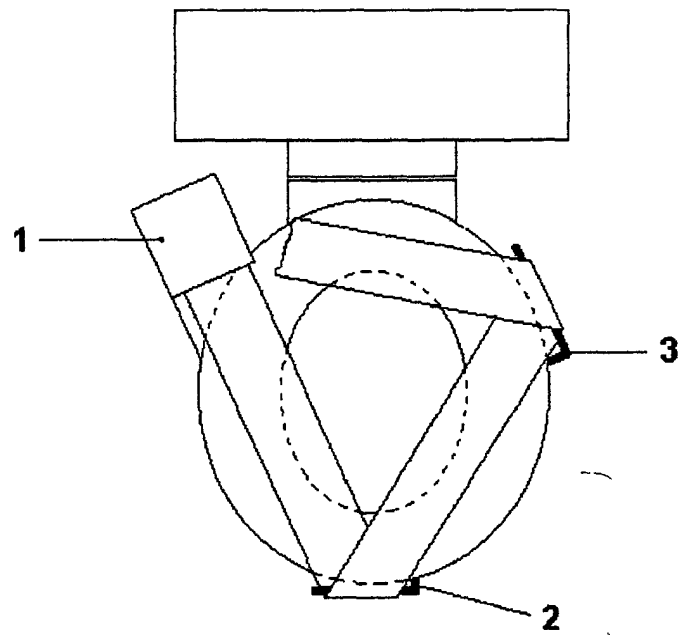


FIG. 1
(Vue de dessus)

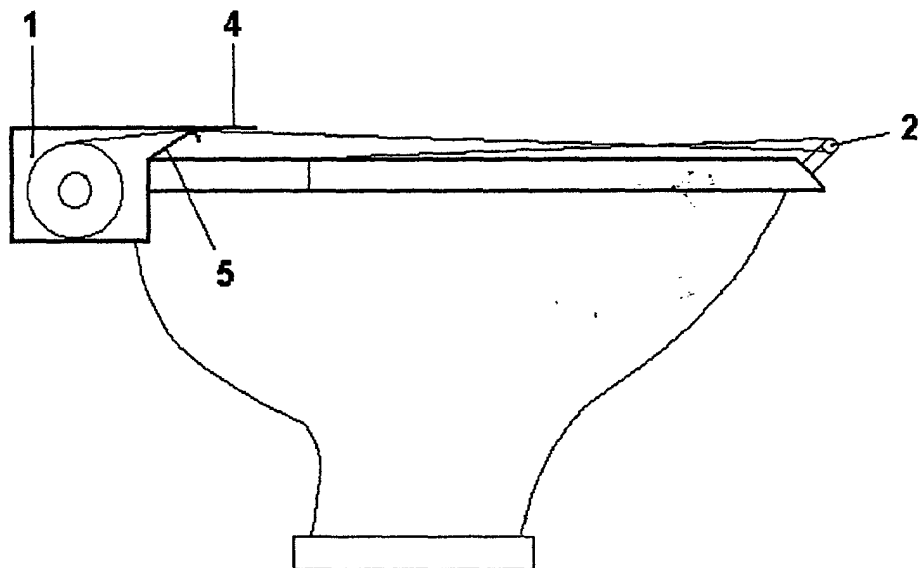


FIG. 2
(Vue de côté)

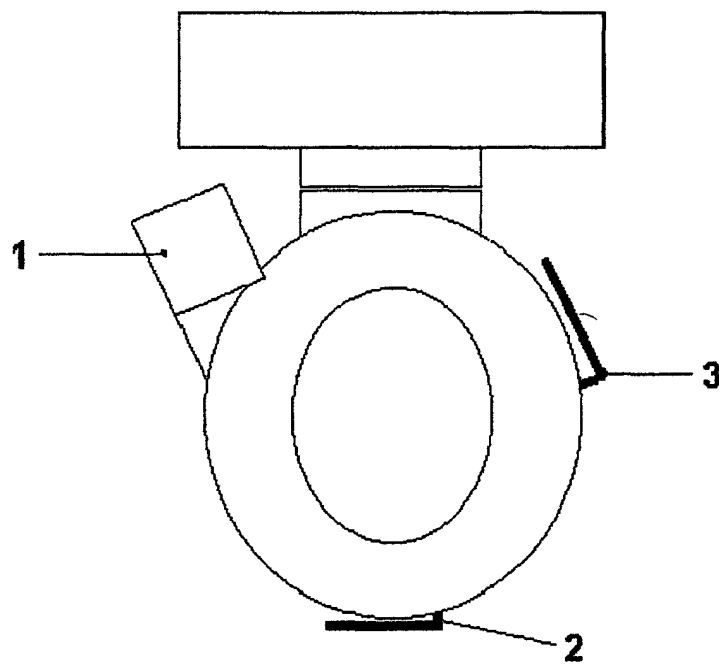


Fig. 3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 01 46 0004

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
A	DE 296 21 300 U (LUDWIG BERND) 13 février 1997 (1997-02-13) * page 3, alinéa 7 - page 5, alinéa 2; figure 1 *	1,2	A47K13/22
A	DE 215 388 C (A. FALK) 27 octobre 1909 (1909-10-27) * le document en entier *	1,3,4	
A	US 1 632 455 A (W. STELZER) 14 juin 1927 (1927-06-14) * le document en entier *	1	
A	DE 25 05 855 A (KOFINK SIEGFRIED DR ING) 26 août 1976 (1976-08-26) * le document en entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			A47K
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 10 avril 2001	Examineur Kriekoukis, S
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03/92 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 46 0004

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

10-04-2001

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 29621300 U	13-02-1997	AUCUN	
DE 215388 C		AUCUN	
US 1632455 A	14-06-1927	AUCUN	
DE 2505855 A	26-08-1976	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82